



PMACSST V0

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (MAC SST)

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie **action de formation**



FORMATION

- ✚ **Public ciblé** : tous les salariés des entreprises publiques ou privées, les membres des CHSCT et les élèves de lycées professionnels.
- ✚ **Durée de la formation** : 7 heures de face à face pédagogique.
- ✚ **Nombre de participants** : groupe de 4 à 10 personnes par formateur.
- ✚ **Pré-requis** : titulaire du SST, dans les 24 mois de la formation initiale ou du maintien et actualisation des compétences.
- ✚ **Organisation et modalités de la formation** : cette formation peut être organisée sur une journée complète, où, pour répondre aux contraintes de certaines entreprises, sur 2 demi-journées, espacées d'une durée permettant d'assurer la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation. Les participants suivront la formation conforme au programme élaboré par l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité).
- ✚ **Objectifs de la formation** :
 - Être capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention.
 - Être capable de supprimer / réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses, ou/et les atteintes à la santé.
 - Être capable d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise.
 - Être capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
 - Être capable de transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace.
 - Être capable de mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée.
 - Être capable de vérifier par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés.
 - Retour sur les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver la victime en attendant l'arrivée des secours au sein de l'entreprise
 - Promouvoir la prévention des risques professionnels
 - De plus cette mission répond également à l'obligation de tout citoyen de porter assistance à une personne en danger article 223-6 du code pénal.

+ **Contenus indicatifs de la formation :**

- Tour de table avec retour d'expérience sur les actions menées en prévention ou en secours.

- Puis, rappel sur :
 - Le Sauveteur Secouriste du travail
 - Rechercher les dangers persistants pour protéger
 - De "protéger" à "prévenir"
 - Examiner la victime et faire alerter
 - De faire alerter à informer
 - Secourir
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - Les malaises
 - Les brûlures
 - Les traumatismes
 - Les plaies graves et simples
 - La victime est inconsciente, et respire
 - La victime est inconsciente mais ne respire pas

+ **Modalités d'animation et moyens :**

- Un vidéo projecteur et vidéos SST
- Un diaporama explicatif du programme SST
- Un défibrillateur de formation avec accessoires
- Mannequin RCP adulte
- Mannequin RCP enfant
- Mannequin RCP Nourrisson
- Matériels divers entretien mannequins et accessoires
- Matériels réalisations de simulation

☒ Modalités d'évaluation des acquis de la formation :

L'évaluation est certificative tout au long de la formation, les critères d'évaluation sont définis par l'INRS dans le référentiel de certification SST, la délivrance du certificat après évaluation du formateur, valide le stagiaire pour une durée de 24 mois.

Une carte SST dématérialisée au format par PDF et par personne est délivrée au participant par l'INRS via le logiciel FORPREV.

Un recyclage de sept heures à prévoir après la formation initiale tous les 24 mois date à date. Toutefois il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un recyclage plus fréquent.

Qualiopi
processus certifié

🇫🇷 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie **action de formation**

Pi FORMATION - 10 bis Avenue des F.T.P.F, 38130 ECHIROLLES
Siret 849 692 397 00037 • APE 8559A

Contactez Henry KADDOUR

✉ henry@pi-formation.com ☎ 06 14 02 39 90